



Société Civile Professionnelle

**Commissaires
aux Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

**A.D.M.R.
D'EURE ET LOIR
2, Rue Louis Pasteur
CS 10020**

28630 – LE COUDRAY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



A.D.M.R.
D'EURE ET LOIR
2, Rue Louis Pasteur
CS 10020

28630 – LE COUDRAY

=====

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019

=====

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

=====

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait au Coudray, le 12 juin 2020

Christophe JEAN
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
MARSALY, JEAN, PEDROT



A.D.M.R.
D'EURE ET LOIR
2, Rue Louis Pasteur
CS 10020

28630 – LE COUDRAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes
FRAMBOURT – MARSALY – JEAN - PEDROT -
1 Rue du Chemin de Couppé
28 630 – LE COUDRAY

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.D.M.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes. Une mention figure dans l'annexe des comptes.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relative aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en

place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 mai 2020.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

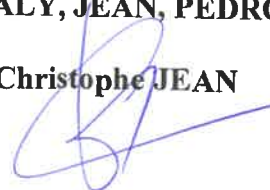
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir des fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait au Coudray, le 12 juin 2020

Le Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
MARSALY, JEAN, PEDROT.

Christophe JEAN



BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE

=====

BILAN ACTIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019
 Mont. & Dépréc. Net

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations Incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)	10 052.50	10 052.50	
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations Corporelles			
Terrains			
Constructions	89 048.00	89 048.00	89 048.00
Installations techniques, matériels	1 560 099.42	971 876.13	1 049 883.10
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations grevées de droits	131 164.10	114 816.24	23 452.33
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations Financières (2)			
Participations			
Créances rattachées à des participations	152.45	152.45	152.45
Titres immob. de l'activité portefeuille			
Autres titres Immobilisés			
Prêts	50 000.00	50 000.00	50 000.00
Autres immobilisations financières	3 450.98	3 450.98	1 950.98
TOTAL (I)	1 843 967.45	713 090.03	1 130 877.42

Comptes de liaison

TOTAL (II)

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours			
Matières premières et autres appros			
En-cours de production (biens/services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	237.12	237.12	237.12
Créances (3)			
Créances redevabl. et cptes rattach.	929 114.09	928 174.29	702 437.09
Autres	1 072 487.55	1 072 487.55	583 865.40
Valeurs mobilières de placement	909 592.25	909 592.25	909 592.25
Disponibilités	4 003 361.49	4 003 361.49	3 573 073.79
Charges constatées d'avance (3)	37 754.57	37 754.57	30 895.46
TOTAL (III)	6 952 547.07	6 951 607.27	5 799 865.99

Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)
 Primes de remboursement des emprunts (V)
 Ecarts de conversion actif (VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)

8 796 514.52

714 029.83

8 082 484.69

7 014 350.85

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an (hors)
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 378 731.23	1 378 731.23	1 145 498.81
Report à nouveau	49 635.57	49 635.57	110 070.24
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	237 571.69	237 571.69	2 482 264.42
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise	3 081 412.35	3 081 412.35	13 702.73
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	13 702.73	13 702.73	13 702.73
Provisions réglementées	17 892.68	17 892.68	
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)	4 679 675.11	4 679 675.11	3 731 536.20

Comptes de liaison

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges
 Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL (III)

55 254.00

55 254.00

59 774.43

59 774.43

59 774.43

1 169 341.11

60 515.80

59 073.33

225 276.37

1 816 476.48

1 645 427.78

8 151.83

3 167 786.22

3 261 131.37

8 082 484.69

7 014 350.85

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an (hors)
 (3) Dont à plus d'un an

RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Ventes de marchandises	298 072,76	274 153,76	23 919,00	8,72
Production vendue (biens et services)				
Production stockée	32 714,87	54 413,57	-21 698,70	-39,88
Production immobilisée	24 367,01	23 400,00	967,01	4,13
Subventions d'exploitation	1 665 679,72	1 665 679,72		
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	274 112,46	1 842 408,64	-1 568 296,18	-85,12
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	2 294 946,82	2 194 375,97	100 570,85	4,58
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION (II)				
Achats de marchandises	19 840,86	17 205,38	2 635,48	15,32
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures	631 395,32	630 999,35	395,97	0,06
Variation de stocks de matières premières et fournitures	77 073,81	69 497,00	7 576,81	10,90
Achats d'autres approvisionnements	774 293,02	750 589,58	23 703,44	3,16
Autres achats et charges externes *	263 684,35	309 029,56	-45 345,21	-14,67
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	89 481,71	92 708,77	-3 227,06	-3,48
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations	284,90	525,30	-240,40	-45,76
sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 314,00	2 417,00	-1 103,00	-45,64
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	203 739,53	192 156,31	11 583,22	6,03
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 061 107,50	2 065 128,25	-4 020,75	-0,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	233 939,32	129 247,72	104 691,60	80,92
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19 147,68	18 351,20	796,48	4,34
Autres intérêts et produits assimilés	14 023,05	14 023,05		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	33 170,73	18 351,20	14 819,53	80,76
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	46 760,84	35 721,29	11 039,55	30,90
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	46 760,84	35 721,29	11 039,55	30,90
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-13 590,11	-17 370,09	3 779,98	21,76

Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)

PRODUITS FINANCIERS

De participation
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé
Autres intérêts et produits assimilés
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges
Différences positives de change
Produits nets sur cessions de VMP

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions
Intérêts et charges assimilés
Différences négatives de change
Charges nettes sur cessions de VMP

TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)

RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	41 004,50	17 278,88	23 725,62	137,31
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 004,50	17 278,88	23 725,62	137,31
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	4 534,34	17 291,27	-12 756,93	-73,78
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 892,68		17 892,68	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	22 427,02	17 291,27	5 135,75	29,70
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	18 577,48	-12,39	18 589,87	
Impôts sur les bénéfices	1 255,00	1 795,00	-540,00	-30,08
SOLDE INTERMÉDIAIRE	237 571,69	110 070,24	127 501,45	115,84
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	2 369 132,05	2 230 006,05	139 126,00	6,24
TOTAL DES CHARGES	2 131 550,36	2 119 935,81	11 614,55	0,55
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	237 571,69	110 070,24	127 501,45	115,84
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolet				
Prestations en nature				
Dons en nature				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL PRODUITS				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	237 571,69	110 070,24	127 501,45	115,84

Relevances de crédit-bail mobilier
Mise à disposition gratuite de biens et services
Personnel bénévole

TOTAL PRODUITS

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens et services
Personnel bénévole

TOTAL CHARGES

TOTAL

* Y compris :
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRANÇOIS-MARSALY-JEAN-PEDROT

1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 168 153 00027

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			0
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
Engagements donnés			
Engagements reçus			
Engagements réciproques			
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	0		NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	N		NA
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
COMMENTAIRE			NA

ANNEXES

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Site : 0237 33 33 0027

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 8 082 484.69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 237 571.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions 3 à 10 ans
- Matériels et outillages 1 à 3 ans
- Matériel de bureau 8 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A COMPTER DE LA CLÔTURE

INFORMATION RELATIVE A L'IMPACT DE L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe. La volonté première de la direction de notre association est de préserver la santé de ses collaborateurs. Des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation. L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ne nous permet pas encore de prévoir l'impact de cette situation sur la marche de nos activités

Toutefois, l'association utilise l'ensemble des dispositifs gouvernementaux pour faire face au ralentissement de l'activité. Aussi, à ce stade, il n'existe pas d'incertitudes significatives sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOUT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 168 153 00027

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation

VALEUR NETTE

LOGICIELS

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A IMMOBILISATIONS

INCORPOR. Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel & outillage industriels

Autres immos corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL

TOTAL

TOTAL

TOTAL GENERAL

FINANCIERES

INCORPOR.

INCORPOR.

V. brute des immob. début d'exercice

Augmentations suite à réévaluation

Diminutions

Réévaluation légale/ Valeur d'origine

Valeur brute des immob. fin ex.

10 053

10 053

89 048

1 560 099

152

65 974

66 126

1 775 939

152

4 372

4 372

-12 523

-12 523

-8 151

10 053

89 048

1 560 099

152

65 974

66 126

1 775 939

152

4 372

4 372

-12 523

-12 523

-8 151

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE B IMMOBILISATIONS

INCORPOR. Frais d'établissement & dévelop.

Autres postes d'immob. incorporelles

Terrains

Constructions

Inst. techniques, matériel & outillage indust.

Autres immos corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Particip. évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL

TOTAL

TOTAL

TOTAL GENERAL

FINANCIERES

INCORPOR.

INCORPOR.

V. brute des immob. début d'exercice

Augmentations suite à réévaluation

Diminutions

Réévaluation légale/ Valeur d'origine

Valeur brute des immob. fin ex.

10 053

10 053

89 048

1 560 099

152

65 974

66 126

1 775 939

152

4 372

4 372

-12 523

-12 523

-8 151

10 053

89 048

1 560 099

152

65 974

66 126

1 775 939

152

4 372

4 372

-12 523

-12 523

-8 151

COOPÉRATIVE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
 HENRI-BOURT-MARSALY-JEAN-PIEDROT
 1, rue du Chemin de Couppe
 28680 LE COUDRAY
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
 Siret : 323 168 153 00027

AMORTISSEMENTS

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	10 053	-10 053		
Autres immobilisations incorporelles		10 053		10 053
Terrains				
Constructions	510 216	78 005		588 221
Inst. techniques matériel et outill. industriels			3 167	14 507
Autres immob. corporelles	11 340	8 310		100 310
Mat. bureau et informatio., mob. corporelles	92 000			703 038
Emballages récupérables divers	613 556	89 482		713 090
TOTAL GENERAL	623 608	89 482		713 090

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉPRÉCIATIONS

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements fin de l'exercice
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorp.						
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au début de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

S.C.R. de COMMISSAIRES aux COMPTES
 FRAMBOUT-MARSALY-JEAN-PEDROT
 1, rue du Chemin de Coupé
 28630 LE COUDRAY
 B.P. 99052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tel. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
 Site : www.183 183 90027

PROVISIONS

ASSOC.A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Au 31/12/2019, Une provision réglementée concernant les produits financiers a été constituée pour 17 892,68€.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 56 568€ au 31/12/2019.

PROVISIONS

ASSOC.A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Prov. pour recensement, gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées		17 893		17 893
TOTAL		17 893		17 893
Provisions pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires	55 254	1 314		56 568
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	55 254	1 314		56 568
Sur Immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- titres de participation				
- autres immob. financières	14 023		14 023	
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	1 111	285		940
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	15 134	285	14 479	940
TOTAL GÉNÉRAL	70 388	19 492	14 479	75 400
Dont provisions pour pertes à terminalison				
- d'exploitation		1 599	456	
- financières				
- exceptionnelles		17 893	14 023	

S.C.R. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRANÇOIS-MARSAL-JEAN-PIERRE
 1, rue du Chemin de Couppe
 28230 LE COUDRAY
 B.P. 50052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tél. 02 37 30 31 40 - Fax 02 37 35 93 92
 Site : 323 153 153 00057

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A plus d'un an	
		A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	50 000		50 000
Prêts (1) (2)	3 451		3 451
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	929 114	929 114	
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. amér.			
Personnel et comptes rattachés	50	50	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 832	3 832	
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres			
coll. publiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	6 192	6 192	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 062 414	1 062 414	
Charges constatées d'avance	37 755	37 755	
TOTAUX	2 092 807	2 039 356	53 451

(1) Montant des - Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	37 755
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	37 755

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	35 646
Autres immobilisations financières	1 281
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	36 927

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PIERROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRIAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 83 81 40 - Fax 02 37 85 93 62
Siret : 333 163 133 00027

ETAT DES DETTES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	Échéances	
		A 1 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts & dettes à plus de 1 an max. à l'origine			
à plus d' 1 an à l'origine	1 076 532	95 278	516 074
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	60 516	60 516	465 179
Fournisseurs & comptes rattachés	65 077	65 077	
Personnel & comptes rattachés	74 556	74 556	
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	156 617	156 617	
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 255	1 255	
autres			
Taxe sur la valeur ajoutée			
collectiv.			
Obligations cautionnées	10 093	10 093	
publiques			
Autres impôts, tax & assimilés			
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés			
Groupe & associés (2)	1 788 280	1 788 280	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	28 197	28 197	
Dette représentative des titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAUX	3 261 121	2 279 868	465 179

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(2) Emprunts remboursés en cours d'exer.
Remontant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	183 866
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	23 086
TOTAL DES CHARGES À PAYER	206 952

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUBVANTS DU BILAN

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

S.G.R. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 26001 CHARTRES Cédex
Tel. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
S. R. L. 533 155 153 99927

ENGAGEMENTS

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements de retraite ont été calculés et comptabilisés en provisions pour indemnités de départ à la retraite à compter du 1er janvier 2007. Sur l'exercice 2019, il est comptabilisé en charges la variation de 1 314,00 € entre les engagements calculés au 31 décembre 2018 pour 55 254,00 € et au 31 décembre 2019 pour 56 268,00 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS RECUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES SURETÉS RÉELLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 076 532
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 076 532

S.C.R. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRANÇOIS MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
S. n. 333 63 35 00027